

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, mardi 1^{er} octobre 2013 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Pierre Gosselin, André Surprenant et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Est absent le conseiller : Monsieur Claude Maillé

Arrivée de Madame Micheline Aubry à 20h15

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

DÉPÔT D'UNE PÉTITION CONTRE LA CHASSE DANS LA BAIE DE VENISE

9453-10-13 – Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9454-10-13 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9455-10-13 - Renouvellement publicité bulletin paroissial

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser le renouvellement de publicité pour le bulletin Paroissial Les Seigneuries du Lac. D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 200\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9456-10-13 – Octroi contrat déplacement bâtiments et branchement égout aqueduc

CONSIDÉRANT une offre de don d'une maisonnette et d'un cabanon à la Municipalité de Venise-en-Québec par M. Robert Aumont en autant que la Municipalité déplace les bâtiments le plus rapidement possible;

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que le contrat pour le déplacement des 2 bâtiments soit alloué à la firme Michel Fallon Inc. pour un montant de 12 300\$ plus taxes.

Qu'un contrat au montant de 4 656,49\$ taxes incluses soit alloué à Jacques Gagné Excavation pour le branchement à l'égout et l'aqueduc du bâtiment situé près de la patinoire tel que leur soumission du 1^{er} octobre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9457-10-13 - Autorisation paiement camion unité de secours – ajouts

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le paiement au montant de 1 196\$ plus taxes à la firme Les Industries Lafleur pour les ajouts au camion unité de secours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9458-10-13 – Inscriptions Expo Préhospitalier – Premiers répondants

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise Mme Nathalie Ménard et Mme Claudie Racine à participer au congrès Expo Préhospitalier 2014 qui se tiendra du 29 au 31 janvier 2014. D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 550,00\$ pour l'inscription et de 236,84\$ pour l'hébergement. D'autoriser tous frais inhérents à ces inscriptions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9459-10-03 – Nomination nouveau pompier

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que M. Marc André Daigneault soit nommé en tant que pompier volontaire pour Venise-en-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9460-10-03 - Motion félicitations – St-Alex en feu

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée aux pompiers de Venise-en-Québec qui ont participé aux compétitions de St-Alex en feu le samedi 7 septembre dernier. Ils ont remporté des prix dans 5 catégories.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9461-10-10 - Mise au rancart camion unité de secours

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser Mme Diane Bégin, Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer tout document pour la mise au rancart du camion unité de secours GMC 1989.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Michel Vanier se retire car il a des intérêts

9462-10-03 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) -16 rue des Pinsons, 210, 16^e Avenue Ouest; 368, 20^e Avenue Ouest; 443, 23^e Avenue Est.

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires suivants :

16 rue des Pinsons – Nouvelle construction

210, 16^e Avenue Ouest – Aménagement d'une terrasse à l'avant, refaire façade, réaménager portes et fenêtres et réaménager bar laitier et restaurant ;

368, 20^e Avenue Ouest – construction d'une remise ;

443, 23^e Avenue Est – Refaire dalle de béton et revêtement du garage ;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumis à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Michel Vanier reprend son siège

9463-10-13 - Dérogation mineure – 190 23^e rue Ouest

Demande de DÉROGATION MINEURE No. 2013-03 soumise pour le 190, 23^e rue Ouest lot (142-73) pour permettre de réduire la marge avant de 7 mètres à 6,60 mètres suite à une erreur d'implantation;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT une recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme à l'effet que le projet soit accepté;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2013-03 telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9464-10-13 – Travaux égout aqueduc – 39^e Rue Ouest

CONSIDÉRANT que les propriétaires des lots 131-23-P et 131-60-1 ont signé une entente relativement au raccordement au système d'égout aqueduc de la Municipalité ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'entériner le contrat accordé à la firme Excavation CMR Inc. pour les travaux d'entrée d'aqueduc et d'égout pour raccorder les lots 131-23-P et 131-60-1 au système d'égout aqueduc de la Municipalité pour un montant de 24\$/pied linéaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9465-10-13 – Prêt terrain – Fête de l'Halloween

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le Comité des Loisirs à utiliser le terrain du Parc Jameson pour la fête de l'Halloween.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9466-10-13 – Octrois de contrats – quai municipal

CONSIDÉRANT la demande présentée au Ministère des Affaires Municipales pour les modifications à l'aménagement initial au quai municipal;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est dans l'attente de la réponse;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire effectuer les travaux cet automne;

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Claude et François Phénix & Fils Inc. tel que leur soumission du 29 août et du 30 septembre 2013 totalisant 23 045\$ plus taxes.

Qu'un contrat soit accordé à la firme Serres et Pépinière Champlain pour un montant de 10 000\$ plus taxes tel que leur soumission du 1^{er} septembre 2013.

Qu'un contrat soit accordé à la firme Equiparc pour un montant de 12 901\$ plus taxes tel que leur soumission du 5 septembre 2013.

Ces contrats sont conditionnels à l'approbation du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire des modifications apportées au plan d'aménagement initial du quai municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9467-10-13 - Autorisation signature Addenda – quai municipal

Proposé par : M. Pierre Gosselin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

D'autoriser le Maire et la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer l'addenda au protocole d'entente intervenu avec le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (Dossier no. 550089).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9468-10-13 – Subvention Réseau routier – demande de modifications

CONSIDÉRANT que la Municipalité vient de recevoir la confirmation d'une aide de 12 000\$ dans le cadre de l'amélioration du réseau routier;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder à des travaux sur des rues non décrites dans la promesse de subvention;

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil demande au Ministre des Transports et Ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de modifier le nom des rues pour 18^e Avenue Ouest, 23^e rue Ouest et 25^e rue Ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9469-10-13 - Octroi contrat travaux de pavage

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Qu'un contrat au montant de 24 923.11\$ plus taxes soit alloué à la firme Pavage DL pour les travaux de réfection de pavage pour la 18^e Avenue Ouest, 23^e rue Ouest, 25^e rue Ouest et autres rues tel que leur soumission du 1^{er} octobre 2013. Ce contrat est conditionnel à l'approbation par le Ministère de la modification des noms de rues dans le cadre de l'amélioration du réseau routier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9470-10-13 - Entretien patinoire

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

Que M. Roger Giasson soit nommé en tant que responsable de l'entretien de la patinoire pour la saison 2013-2014. Qu'un budget au montant de 1 500\$ soit alloué à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9471-10-13 - Demande de modification – entente pacte rural

CONSIDÉRANT un protocole d'entente intervenue entre la M.R.C. du Haut-Richelieu et la Municipalité de Venise-en-Québec dans le cadre d'un programme de financement de la mise en œuvre du pacte rural;

CONSIDÉRANT que dans ce protocole, les travaux devaient être terminés en octobre 2013;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est toujours en attente du déplacement de poteaux électriques par Hydro-Québec avant de pouvoir procéder au pavage de la route;

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil demande à la M.R.C. du Haut-Richelieu de lui accorder un délai supplémentaire soit jusqu'en octobre 2014 pour terminer les travaux décrits au protocole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9472-10-13 - Octroi contrat fondation de rues 39^e rue Ouest

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme J. Gagné Excavation pour procéder aux travaux de fondation de la 39^e rue Ouest pour un montant de 6 900\$ plus taxes tel que leur soumission du 16 septembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9473-10-13 - Demande au Ministère des Transports – ajustement couvercles route 202

CONSIDÉRANT une demande du Ministère des Transports pour l'ajustement de certains couvercles de regards sanitaires sur la route 202 entre la route 227 et la 47^e rue Ouest ;

CONSIDÉRANT que les travaux de la route 202 ont été faits en collaboration avec le Ministère des Transports et que ceux-ci ont approuvé le tout;

CONSIDÉRANT que ces problèmes sont dus à la circulation lourde circulant sur cette route ;

CONSIDÉRANT que les travaux demandés s'avèrent assez onéreux ;

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil demande au Ministère des Transports de procéder lui-même aux travaux d'ajustement en abaissant les couvercles en deçà du niveau du pavage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9474-10-13 - Mise en place antennes Internet Haute-Vitesse – M.R.C. du Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT qu'il y a possibilité d'un autre service internet sans fil disponible pour la municipalité.

Proposé par : Jacques Landry
Appuyé par : Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil avise la M.R.C. du Haut-Richelieu qu'il autorise la mise en place d'antennes Internet haute vitesse périurbain sur son territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9475-10-13 - Motion de félicitations M. Gilles Dolbec – 35 ans de vie municipale

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée à M. Gilles Dolbec préfet de la M.R.C. du Haut-Richelieu et Maire de St-Jean-sur-Richelieu pour ses 35 ans de vie municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9476-10-13 – Comptes du mois

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 362 842,21\$ le tout tel que ci-après listé.

#	Chèques	Nom du fournisseur	Description	Montant
	C1300465-475	DÉBOURSÉ EN AOÛT FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊT FINANCEMENT	0,00 \$ 10 021,95 \$
	C1300476	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	QUOTE-PART	19 668,00 \$
	C1300478-546	DÉBOURSÉ EN AOÛT		0,00 \$
	C1300547	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	200,00 \$
	C1300548	ALLARD, REJEAN	REMB TAXES TROP PERCU	430,60 \$
	C1300549	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	QUOTE-PART	19 668,00 \$
	C1300550	PAYETTE DANIEL	REMB TAXES TROP PERCU	520,00 \$
	C1300551	FRAPPIER JEAN	REMB TAXES TROP PERCU	155,93 \$
	C1300552	RÉGIE I.A.E.P.H.V.	QUOTE-PART	126 459,00 \$
	C1300553	SAVOIE PATRICK	CAMERAS PARC RUISSEAU MCFEE	553,22 \$
	C1300554	DÉBOURSE ANNULÉ		0,00 \$
	C1300555	MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC 2 ^e versement	108 145,00 \$
	C1300556	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	POST-DATÉ POUR NOVEMBRE	0,00 \$
	C1300557	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	POST-DATÉ POUR DÉCEMBRE	0,00 \$
	C1300558	DÉBOURSE ANNULÉ AGENCE DE PUBLICITÉ		0,00 \$
	C1300559	MOBILE 2007	ENSEIGNES SURVEILLANCE DES PARCS	51,74 \$
	C1300560	ANDRÉ PARIS	DÉBROUSSAILLAGE RANG PALMER	965,79 \$
	C1300561	AUBRY, MICHELINE	CCU	45,00 \$

C1300562	BOUTHOT GÉRARD	CCU	35,00 \$
C1300563	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
C1300564	EMARD, LINE	CCU	35,00 \$
C1300565	EMRN 2008	PREMIER RÉPONDANT	101,25 \$
C1300566	FLEURY, ROBERT	CCU	35,00 \$
C1300567	GARAGE RÉJEAN RAYMOND	SERVICE D'INCENDIE	274,02 \$
C1300568	J. GAGNÉ EXCAVATION	NETTOYAGE DE FOSSÉS	1 385,69 \$
C1300569	MÉDIA TRANSCONTINENTAL	AVIS PUBLIC VOIRIE/CHALET GÉNÉRATIONS/QUAI MUNICIPAL	259,39 \$ 802,44 \$
C1300570	L'HOMME ET FILS	CCU	35,00 \$
C1300571	LYMBURNER YVES	CCU	35,00 \$
C1300572	LADOUCEUR MICHEL	CCU FORMATION ET TÉLÉPHONIE	35,00 \$
C1300573	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	S.INCENDIE / GARAGE	1 200,12 \$
C1300574	MARCHÉ VENISE	AIDE-FINANCIERE COMMERÇANTS	3 000,00 \$
C1300575	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	120,70 \$
C1300576	PIÈCES D,AUTO BEDFORD	SERVICE D'INCENDIE	158,42 \$
C1300577	PLOMBERIE J.C. RYAN INC.	KIOSQUE TOURISTIQUE	155,22 \$
C1300578	POSTE CANADA	TIMBRES	267,40 \$
C1300579	PREVIMED INC.	PREMIER RÉPONDANT T-SHIRT VOIRIE/PREMIERS RÉPONDANTS	120,00 \$ 797,36 \$
C1300580	PROMOTIONS FALABELLA	TECHNICIEN	80,48 \$
C1300581	SENCOM INFORMATIQUE INC.	APPAREIL D'OXYGÈNE	13,73 \$
C1300582	SOS TECHNOLOGIE	CARBURANT	736,96 \$
C1300583	SUPER SOIR	HONORAIRES PROFESSIONNELS	689,85 \$
C1300584	SOTAR	REMB ACTIVITÉ	88,33 \$
C1300585	SAVOIE PATRICK	ESSAIS HYDROSTATIQUES	177,06 \$
C1300586	TECHNO-CONTRÔLE 2000	INSPECTION BORNES FONTAINES	3 661,95 \$
C1300587	AQUIA DATA INC.	REMB. DOMMAGES AUTOMOBILE	400,00 \$
C1300588	RACINE CLAUDIE SERRES ET PÉPINIÈRE	PARCS ET TERRAINS MUNICIPAUX	2 629,37 \$
C1300589	CHAMPLAIN TOILETTES PORTATIVES	TOILETTES	179,65 \$
C1300590	SANIBERT	ENTRETIEN MÉNAGER	1 361,00 \$
C1300591	BORDO, LANA	SURVEILLANCE TRAVAUX DOMAINE CHAMPLAIN	2 874,38 \$
C1300592	BPR INFRASTRUCTURE INC.	AVIS PUBLICS	580,17 \$
C1300593	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	CAMÉRAS SURVEILLANCE KIOSQUE ET PARC JAMESON	2 899,39 \$
C1300594	NUEVONET.COM SPÉCIALITÉS D'AQUEDUC	COMPTEUR D'EAU	1 621,84 \$
C1300595	CORIX	ÉQUIPEMENT SERVICE D'INCENDIE	100,61 \$
C1300596	TECHNO-CONTRÔLE 2000	SORTIES CAMP DE JOUR	878,55 \$
C1300597	MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE	COMMUNICATION/GARAGE-CASERNE	11,23 \$
L1300055	BABYTEL	ÉLECTRICITÉ	4 614,63 \$
L1300056	HYDRO-QUÉBEC	TÉLÉCOMMUNICATION PR/SI	191,55 \$
L1300057	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS MINISTRE DES FINANCES-	FINANCEMENT	20 246,47 \$
L1300058	SQAE SERVICE DE CARTES	SERVICE D'INCENDIE	145,61 \$
L1300059	DESJARDINS	COTISATION ASS-SALAIRE	1 421,32 \$
L1300060	SSQ VIE	TÉLÉPHONIE	797,84 \$
L1300061	TÉLÉBEC LTÉE	CELLULAIRES	164,67 \$
L1300062	TÉLUS	KIOSQUE-GARAGE-PARC	212,54 \$
L1300063	XITTEL INC.	SOUS-TOTAL	342 480,42 \$
		SALAIRES EMPLOYÉS ET CONSEILLERS/21-09-13	20 361,79 \$
		TOTAL	362 842,21 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9477-10-13 – Levée de l'assemblée

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Pierre Gosselin
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2013 soit levée à 20h50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.